GROUPE STRASBOURGEOIS DES ÉTUDES LATINES

SÉANCE DU 3 JUIN 2022

La séance du 3 juin 2022 a donné lieu à la rencontre annuelle (qui n'avait pas pu se tenir en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie de covid-19) des antiquisants de l'Université de Strasbourg avec leurs homologues de l'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg-en-Brisgau.

Deux intervenants strasbourgeois ont présenté des communications lors de cette rencontre, qui s'est tenue à Strasbourg.

La première communication, présentée par M. R. Lyon, doctorant contractuel avec mission d'enseignement à l'Université de Strasbourg, portait sur le sujet suivant : « L'*Orestie* d'Eschyle et le personnage de Clytemnestre à la lumière de la rhétorique : premiers résultats d'une recherche en cours ». En voici le résumé :

« Le contenu de cette communication était issu de mon mémoire de master et servait de point de départ pour ma thèse. Elle présentait un double objectif : montrer d'une part que la rhétorique peut servir la lecture et l'analyse de la tragédie, d'autre part qu'elle peut aussi servir de méthode pour l'étude de la représentation des femmes. Pour ce faire, a été exposé dans un premier temps le cloisonnement qui existait, jusqu'au début des années 2000, entre les études portant sur la tragédie et celles portant sur la rhétorique, et plus particulièrement les critiques faites à l'encontre d'Eschyle, faisant de lui un auteur impropre à ce genre d'études. La majorité de ces critiques relevait de critères formels ayant pour étalon les manuels de rhétorique qui ont proliféré dans l'Antiquité à la suite d'Aristote, et avait jugé de cet aspect de l'œuvre du dramaturge d'une manière trop restrictive. Dans un second temps le personnage de Clytemnestre et ses caractéristiques monstrueuses, qu'a retenues la postérité, ont été confrontés à la dimension éthique de la rhétorique qui s'inscrit dans un travail sur la vraisemblance, sur l'image. Car, comme le caractère, l'*ethos*, pour Aristote, est une preuve technique résidant dans l'image que l'orateur donne de lui-même, l'approche rhétorique, en se focalisant sur l'éloquence des personnages féminins, peut permettre d'étudier la représentation des femmes, dans la mesure où les discours de ces personnages ont été produits pour obtenir l'assentiment du public, ils devaient pour cela correspondre à ce qu'il s'imaginait possible. À partir de cela a été émise l'hypothèse que trois *ethe* peuvent être décelés, celui du public, du personnage et du dramaturge, et qu'ils pourraient être différenciés de la manière suivante. Les éléments correspondant trop bien

aux caractéristiques archétypales des femmes de l'Antiquité relèveraient de l'horizon d'attente du public, donc de son *ethos*. Pour ceux du dramaturge et du personnage, comme ils se manifestent par la seule voix de ce dernier, le problème de leur différenciation se pose. Pour y remédier a été proposé de prendre appui sur la notion du choix préférentiel, la *proairesis*, d'Aristote, à partir duquel le personnage tire son caractère, tandis qu'en ce qui concerne le dramaturge, une approche structurale des textes s'appuyant sur la notion d'intertextualité liée aux tâches de l'orateur que sont la *taxis*, *lexis* et la *mneme*, a été proposée. Cela nous a conduit à proposer une analyse rhétorique des vers 1372 à 1398 de l'*Agamemnon*. L'analyse de cet extrait nous a mené aux conclusions suivantes : le choix préférentiel de Clytemnestre, chez Eschyle, est motivé par le sacrifice d'Iphigénie, son *ethos* est donc principalement celui d'une mère blessée ; tandis que, pour le dramaturge, la mémoire qu'il a de l'œuvre homérique, réinvestie dans la *lexis* et la *taxis*, de son personnage, laisse voir celui d'un penseur de la guerre exposant le coût qu'elle implique, même pour les vainqueurs, à savoir la mise en danger de l'harmonie de la cité par le biais de la destruction de la cellule familiale. » (Rova Lyon)

La seconde communication, présentée par M^me^ P. Metzger, étudiante en master à l'Université de Strasbourg, était intitulée « *Retorsio* : un procédé d'écriture et une stratégie argumentative dans le discours apologétique chrétien. Étude à partir d'un extrait de l'*Apologeticum* de Tertullien (9, 1-8) ». En voici le résumé :

« Comment répondre à des accusations malveillantes ? C'est à cette question que s'est consacrée en partie l'apologétique chrétienne. En plus de réfuter des accusations et de montrer la doctrine du christianisme sous un jour favorable, les apologètes eurent parfois recours à l'attaque. Celle-ci peut être mise en œuvre à l'aide de la rétorsion, procédé qui consiste à renvoyer une accusation contre son auteur. Cette communication s'est efforcée d'illustrer les usages de la *retorsio* dans le discours apologétique chrétien à l'aide de l'exemple de la rétorsion de l'accusation d'infanticide. Pour cela, nous avons d'abord analysé la rétorsion trouvée dans l'*Apologeticum* de Tertullien, avant de chercher les sources de ce procédé. Notre objectif était de montrer l'originalité de l'apologétique chrétienne, et particulièrement de Tertullien.

Nous avons donc commencé par étudier ce procédé à partir d'un extrait du chapitre 9 de l'*Apologeticum* de Tertullien (9, 1-8), car c'est dans son œuvre que cette technique a été le plus et le mieux mise en œuvre. Le chapitre 9, consacré à la réfutation de l'accusation d'infanticide, est la première rétorsion employée par Tertullien. L'analyse détaillée de ce texte nous a permis de mieux cerner et comprendre l'intérêt du procédé de la rétorsion, qui permettait non seulement à son auteur de disculper les chrétiens des accusations portées contre eux, mais aussi d'attaquer et ridiculiser ses adversaires en montrant qu'ils étaient plus coupables que les accusés. Pour rendre sa rétorsion particulièrement efficace, Tertullien utilise des exemples proches de ses auditeurs et l'ironie.

Il était alors intéressant de se demander s'il existait des exemples antérieurs à Tertullien. Nous avons repéré trois sources : les apologètes grecs, l'apologétique judéo-hellénistique et la littérature classique. Pour cette accusation d'infanticide, trois apologistes grecs avaient fait une rétorsion. Il s'agit de Justin de Naplouse, Tatien le Syrien et Athénagore d'Athènes. Chacun répond à l'accusation de manière différente : la rétorsion de Justin (*Apol*. II, 12, 5) est assez directe, celle de Tatien (*Aux Grecs*, 29, 1) est implicite, et celle d'Athénagore (*Supplique*, 35, 4-6) est aussi implicite car il fait bien plus reposer son argumentation sur la logique et la vraisemblance que sur une attaque directe. Tertullien opère donc une sorte de synthèse entre les trois types d'arguments pour créer sa propre rétorsion et la rendre plus efficace. Dans l'apologétique juive, il n'y a qu'un exemple de rétorsion pour cette accusation : il se trouve dans le troisième livre du traité *Les Lois spéciales* (§ 114-115) de Philon d'Alexandrie. Cette rétorsion partage plusieurs points communs avec celle de Tertullien, mais le *pathos* y est davantage mis en œuvre pour mieux émouvoir et indigner le lecteur. Enfin, du côté de la littérature classique, notre enquête s'est trouvée fructueuse en trois domaines : la première sophistique, les discours judiciaires et les traités de rhétorique. L'antilogie employée par exemple par Antiphon dans ses *Tétralogies* ou les discours antithétiques présents dans *La guerre du Péloponnèse* de Thucydide contiennent de multiples retournements d'arguments et de rétorsion. Pour les discours judiciaires, nous pouvons faire appel au *Pro Ligario* ou au *Pro Sexto Roscio* de Cicéron et au *Contre Simon* de Lysias. Une rétorsion implicite a aussi pu être repérée dans l'*Apologie* d'Apulée (63, 9). Il reste que, d'après notre enquête, les cas de rétorsion ne sont pas massifs dans la littérature gréco-romaine classique. Par ailleurs, ce procédé n'a pas été théorisé en tant que tel dans les traités de rhétorique classique, mais nous en trouvons des concepts proches. Ainsi, Quintilien mentionne dans l'*Institution oratoire* (III, 10, 4 et VII, 2, 9) la contre-accusation, nommée *antikategoria* en grec et *mutua accusatio* en latin. Le rhéteur Hermogène traite d'un procédé similaire : l'*anteklema* (*Les états de cause*, II, 7).

De cette étude, il ressort que la rétorsion n'est pas un procédé théorisé dans la rhétorique classique. Bien qu'utilisée avant les apologètes chrétiens, cette technique ne l'a pas été avec la même ampleur que ces derniers. Dans les discours apologétiques grecs et juifs, la rétorsion est aussi beaucoup moins employée que chez Tertullien, qui en fait une de ses spécialités. » (Prisca METZGER)

Catherine NOTTER.